

l'affaire Viguiier

Par **Piper**, le **12/04/2010** à **19:28**

Bonsoir,

Sans vouloir rentrer dans un débat de coupable ou innocent, je ne comprend pas comment on ai pu ouvrir un procès sans l'élément matériel puisque à ce jour nul ne sait vraiment si Madame Viguiier est en vie ou non.

Par **Yn**, le **12/04/2010** à **19:38**

Bonsoir,

Je pense qu'il ne fat pas confondre les faits qui donnent un motif, jugé sérieux, à une future partie au procès pour déposer plainte et ensuite engager toute la procédure, et l'objectif du procès qui est de déterminer si l'accusé est coupable ou innocent.

Par **Camille**, le **13/04/2010** à **09:27**

Bonjour,

Impossible de répondre à votre question sans avoir le dossier d'instruction complet sous les yeux.

Je me permets de rappeler que ce n'est pas la première fois, et de loin, que la victime présumée a disparu corps et biens sans jamais laisser la moindre trace...